



Accès à notre site internet : cliquez sur le logo

Lettre d'information diffusée par le syndicat UPCASSE – Avril-Mai 2021

# Flash' infos

L'actualité des cadres administratifs des MTE/MCT/MM

L'essentiel de l'actualité récente.

## 1/ Congrès exceptionnel du 01/04/2021

Les adhérents au congrès ont décidé à l'unanimité de quitter la fédération UNSA/DD pour rejoindre la CFDT/UFETAM : pour l'UPCASSE, une nouvelle étape syndicale s'écrit dans le champ réformiste.

## 2/ Examen professionnel (EP) d'APAE 2021 : les candidats non retenus peuvent questionner le bureau des concours et examens.

Nous avons obtenu du bureau des examens et concours (RM1) que les candidats non retenus par le jury puissent entrer en contact avec le Président afin d'obtenir des précisions sur la prestation de chacun.

Les candidats qui auraient passé l'EP sans succès fin 2020, peuvent engager la démarche.

Ils doivent pour cela saisir la DRH par mail à l'adresse suivante :

[pca3.rm1.d.drh.sg@developpementdurable.gouv.fr](mailto:pca3.rm1.d.drh.sg@developpementdurable.gouv.fr)

## 3/ Examen professionnel APAE 2021 : le rapport du jury est en ligne

<http://extranet.upcasse.syndicat.min-e2.fr/examen-professionnel-d-apa-e-2021-la-drh-a-publie-a2628.html>

## 4/ Mobilités: conseils et simulateur pour préparer vos entretiens

La recherche de poste, de demandes de RV de la part des candidats n'est pas facile et la concurrence est rude dans certaines régions.

Nous avons noté la publication récente par la DGAFP d'un simulateur accompagné de différents documents utiles pour préparer au mieux les entretiens. <http://extranet.upcasse.syndicat.min-e2.fr/mobilites-conseils-et-simulateur-a2622.html>

**Rappel : contactez la permanence pour appuyer vos demandes de mobilité**

## 5/ Ouverture des inscriptions à l'examen professionnel d'APAE 2022

Dates d'inscriptions: du **11/05** au **12/06**: <http://www.concours.developpement-durable.gouv.fr/>, rubrique " Inscriptions ".

- Remise du dossier de RAEP : jusqu'au mardi 6 octobre 2021

- L'épreuve orale de l'examen professionnel se déroulera à partir du **lundi 22 novembre 2021**.

<http://extranet.upcasse.syndicat.min-e2.fr/ouverture-de-l-examen-professionnel-acces-au-grade-a2624.html>

Notre syndicat propose à nouveau la PEC syndicale organisée fin 2019 et qui avait été un succès, pour une première. Elle devrait avoir lieu en novembre, en présentiel ou à distance, juste avant les oraux.

**Nouveauté** : la PEC syndicale va être étendue à l'examen professionnel d'accès au grade d'attaché : elle aura également lieu en novembre avant les oraux. L'UPCASSE et la CFDT apporteront très prochainement des informations complémentaires aux agents de catégorie B sur cette nouvelle PEC.

Retrouvez plus de précisions sur notre site (espace public) :

<http://extranet.upcasse.syndicat.min-e2.fr/examen-professionnel-apa-e-2022-l-upcasse-va-a2625.html>

## 6/ Retards dans les actes de gestion

Suite à une mobilité ou à une promotion, si vous constatez des retards dans la prise de vos d'arrêtés ou dans la révision de votre IFSE, l'UPCASSE vous conseille de vérifier les ajustements réalisés. Contacter [la permanence](#) pour vous assister dans vos démarches.

(Suite de l'actualité au verso)

## 7/ Promotions 2022: plusieurs dossiers soutenus par l'UPCASSE ont pu aboutir

Grâce aux éléments fournis par les agents et à l'analyse individuelle portée par l'UPCASSE, notre organisation syndicale est satisfaite de voir que plusieurs dossiers signalés via la plate-forme de la DRH, ont convaincu l'administration dans ses choix de promotion.

<http://extranet.upcasse.syndicat.min-e2.fr/promotion-2021-ta-ahc-et-ta-es-ahc-les-resultats-a2623.html>

## 8/ Feuille de route interministérielle des Préfets

La circulaire du 19/04/2021 du Premier Ministre conforte le rôle des Préfets et plus largement celle du Ministère de l'intérieur dans le plan d'actions des « réformes prioritaires » du gouvernement.

<http://extranet.upcasse.syndicat.min-e2.fr/feuille-de-route-interministerielle-des-prefets-la-a2626.html>

## Grand angle sur L'accès au grade d'attaché principal



**Depuis plus de 30 ans, l'UPCASSE joue un rôle important en tant qu'organisation syndicale réformatrice, représentative des cadres administratifs, pour permettre à un plus grand nombre d'attachés d'accéder au grade de principal et leur offrir un progrès social.**

Pourquoi l'UPCASSE conseille aux attachés de se présenter à l'EP ? car il est plus facile de concrétiser la promotion qu'avant

Et l'UPCASSE a beaucoup contribué, dans la durée, à faire bouger les lignes: nous vous donnons quelques éléments de repérage pour vous démontrer comment l'UPCASSE a agi par étape et comment elle a été préfiguratrice de ce que l'administration a repris dans le cadre des Lignes Directrices de Gestion (LDG) promotions actées en 2020.

<http://extranet.upcasse.syndicat.min-e2.fr/acces-au-2e-grade-les-nouvelles-propositions-de-l-a1654.html>

Nous avons également publié une fiche qui donne quelques informations et conseils utiles à destination des agents

promus. <http://extranet.upcasse.syndicat.min-e2.fr/promotions-2021-la-aae-et-ta-apae-voici-les-a2621.html>

L'action syndicale doit allier durée, combativité et perspicacité. L'UPCASSE a fait sienne cette maxime pour permettre à un nombre plus important d'attachés : **démonstration**

Retrouvez toute l'information sur votre site internet (👉 Cliquez ICI)

Cette lettre d'information et toutes nos précédentes publications sont accessibles sur le site internet (👉 Cliquez ICI)

Pour toute question sur ces sujets, n'hésitez pas à contacter vos permanents (👉 Cliquez ICI)